



Mourir à prix abordable

Inauguration de la première coopérative funéraire à Montréal



par **Mariève Tremblay**

Voir tous les articles de Mariève Tremblay

Article mis en ligne le 2 octobre 2009 à 13:11

Lisez les 2 commentaires à propos de cet article / Réagissez à cet article

Mourir à juste prix? C'est désormais possible! Une première coopérative funéraire a été inaugurée dans l'est de Montréal, la Coopérative funéraire de l'île de Montréal (CFIM). Ce nouveau joueur dans l'industrie de la mort pourrait permettre de diminuer le coût des arrangements funéraires au Québec de 20 à 40 %. C'est à tout le moins ce que prétend Réjean Laflamme, président de la Fédération des coopératives funéraires du Québec (FCFQ). Selon lui, en 2004, le coût moyen des funérailles dans une coopérative était de 3677 \$, tandis que dans d'autres entreprises au Québec, la facture pouvait monter jusqu'à 5698 \$. « Actuellement, les industries américaines contrôlent 40 % du marché. Lorsque ces entreprises prennent le pouvoir, elles établissent les prix selon leur bon vouloir. Dans les dernières années, il y a d'ailleurs eu des hausses excessives, c'est pourquoi la présence de coopératives funéraires au Québec est nécessaire. Nous assurons, en fait, le rôle de régulateur », explique-t-il.



L'industrie de la mort compte un nouveau joueur: la Coopérative funéraire de l'île de Montréal, installée dans l'est de Montréal, a été inaugurée le 16 septembre dernier. (Photo: Patrick Deschamps)

Un bâtiment moderne

Inaugurée le 16 septembre dernier, la Coopérative funéraire de l'île de Montréal, dont la valeur totale s'élève à plus de 2 M\$, offrira une gamme complète de services: thanatopraxie, crémation, salons d'exposition, salles de célébration, salles de réception et columbarium. Qu'est-ce qui la distingue des autres entreprises funéraires? « Nous ne cherchons pas à réaliser des profits. Ça nous permet d'offrir des services à prix moindre, sans pression. Si toutefois la coop générerait des surplus, ils seraient réinvestis dans les services offerts ou encore dans le soutien à des organismes communautaires du milieu », mentionne Bernard Giroux, président de la CFIM. Gérée par ses membres (environ 800 à ce jour), ce sont eux qui décideront, lors de l'assemblée générale, des grandes orientations de la coop. Entièrement québécoise, la CFIM a tenu à s'engager formellement dans la préservation du patrimoine collectif. « Nous appliquons une politique d'achat local. Par exemple, vous ne trouverez pas ici de

meubles IKEA, ni de cercueils "Made in Taïwan". Nous voulons appuyer l'économie locale et régionale en recourant à des fournisseurs du milieu », précise M. Giroux. Dans une perspective de développement durable, la coopérative compte poser différents gestes pour réduire son empreinte écologique. « En ce sens, on plantera un arbre à la mémoire de chaque défunt et on contribuera à des projets de reboisement », ajoute-t-il.

Actuellement, peu d'employés travaillent pour la coopérative, mais d'ici trois ans, trois postes à temps plein pourraient être créés, en plus de quelques postes à temps partiel. « On espère aussi pouvoir offrir d'autres points de services sur l'île de Montréal », conclut M. Giroux.

La CFIM est situé au 9480, Notre-Dame Est. Information: 514 844-3703.